

Quand les nouveaux élus rejoignent les anciens

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à participer au premier tour des élections municipales. Nous vous remercions pour cette mobilisation citoyenne qui a permis de renouveler votre confiance à Jean-Pierre Favre, réélu maire de Marigny-Saint-Marcel. La nouvelle équipe municipale réunit des élus expérimentés, de nouveaux conseillers ainsi que trois représentants de la liste d'opposition. Ensemble, nous aurons à cœur de poursuivre notre engagement au service de la commune et de répondre aux attentes des habitants. Découvrez ci-dessous la composition de votre nouveau conseil municipal.



Jean - Pierre FAVRE
Maire



Philippe MIGUET
1er Adjoint



Marie - Laure GIROUD
2ème Adjointe



Robin LAPLACE
3ème Adjoint



Michèle FIEVET
4ème Adjointe



Béatrice BUTTIN



Michel BOUCHET



Nathalie CHAVANEL



Michel VOLLE



Virginie GERNEZ



Gabriel BOURGON



Manon GAUDIN



Jean - Luc BICHET



Aurélie MAILLOT



Fabrice DOS REIS

COMMISSIONS COMMUNALES ET CORRESPONDANTS						
	PILOTES					
URBANISME	M. FIEVET	N. CHAVANEL	G. BOURGON	JL. BICHET	F. DOS REIS	
SOCIALE	ML. GIROUD	B. BUTTIN	V. GERNEZ	G. BOURGON	M. GAUDIN	F. DOS REIS
LOGEMENT						JL. BICHET
SPORT/CULTURE/ASSOCIATIONS						A. MAILLOT
PERISCOLAIRE						A. MAILLOT
MARCHE	B. BUTTIN	N. CHAVANEL	M. VOLLE	JL. BICHET		
TRAVAUX/BATIMENTS	P. MIGUET	M. BOUCHET	M. FIEVET	M. VOLLE	JL. BICHET	F. DOS REIS
FINANCES	R. LAPLACE	M. VOLLE	V. GERNEZ	F. DOS REIS		
SCOLAIRE	B. BUTTIN	A. MAILLOT				
COMMUNICATION	N. CHAVANEL	G. BOURGON	M. GAUDIN			
ELECTORALE	P. MIGUET	N. CHAVANEL	ML. GIROUD	JL. BICHET	F. DOS REIS	
CORRESPONDANT SYANE	P. MIGUET					
CORRESPONDANT DEFENSE	M. VOLLE					
REFERENT SECURITE ROUTIERE	M. BOUCHET					

De nouveaux agents à l'école

Nous sommes ravis d'accueillir deux nouveaux agents communaux. Margot Debeaulieu, en qualité d'Agente Territorial Spécialisée des Écoles Maternelles (ATSEM), accompagne les enfants au quotidien et assiste les maîtresses dans la préparation des activités. Elle est également présente à la cantine et sur les temps périscolaires. Claire Balmand sera quant à elle chargée de l'encadrement des activités périscolaires et de l'entretien et la valorisation des infrastructures. Bienvenue à elles !

Installation de nouveaux Columbariums au cimetière



Durant le mois de mai, 3 nouveaux columbariums ont été installés dans notre cimetière. Ils comprennent 6 cases chacun, ce qui offre 18 emplacements supplémentaires. La quasi-totalité des concessions des anciens columbariums étant attribuées, il est primordial de répondre aux futurs besoins des familles. Les nouvelles structures sont identiques aux anciennes et ont été installées à côté d'elles afin de préserver l'harmonie esthétique du site. Nous espérons que ces nouvelles installations répondront aux attentes des habitants et contribueront à apporter un espace de recueillement adapté aux besoins de chacun.

Agissons ensemble : STOP aux dépôts sauvages

Depuis plusieurs mois, notre village fait face à une montée d'incivilités liées à l'abandon de poubelles sauvages aux abords de certains points de collecte de déchets ménagers, notamment celui de "Chez Vidal". Ces actes nuisent à notre cadre de vie et à l'image de notre village. L'abandon de déchets encombre les points de collecte et complique leur utilisation pour les usagers. Il entraîne également une charge de travail supplémentaire pour notre agent technique, contraint d'intervenir régulièrement afin de nettoyer ces espaces. En plus des désagréments pratiques, ces incivilités engendrent une pollution environnementale et altèrent l'esthétique de notre commune. Nous faisons appel à la vigilance de chacun d'entre vous. Pour rappel, la déchèterie d'Alby-sur-Chéran, à moins de 2km, est gratuite et ouverte à tous.



Nous comptons sur vous pour préserver la propreté et la beauté de notre village pour le bien de tous.

Un nouveau projet pour les familles de notre territoire

Parce que les besoins des familles évoluent et que l'accueil des enfants constitue une priorité pour nos communes, nous avons engagé une réflexion ambitieuse avec les communes voisines de Bloye, Massingy et Moye autour de la création d'un centre de loisirs mutualisé. Ce futur service aurait pour vocation d'accueillir les enfants les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires. Au-delà de l'intérêt pour les enfants, ce projet vise à apporter une réponse concrète aux besoins d'organisation des familles et à favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle. Convaincus que les projets les plus pertinents sont ceux qui sont construits avec leurs futurs utilisateurs, nous souhaitons aujourd'hui recueillir votre avis. C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire destiné à mieux connaître vos attentes, vos besoins en matière de garde et d'animation, ainsi que vos habitudes actuelles. Les réponses que vous nous transmettez seront précieuses. Elles permettront d'évaluer l'intérêt du projet, de définir les modalités d'accueil les plus adaptées et de construire un service répondant réellement aux besoins des familles de nos quatre communes. Nous vous remercions par avance du temps que vous consacrerez à cette démarche. Votre participation contribuera directement à la réussite de ce projet structurant pour l'avenir de notre territoire et le bien-être de nos enfants. Ensemble, construisons un service de proximité adapté aux attentes des familles d'aujourd'hui et de demain. Votre avis compte ! Quelques minutes suffisent pour répondre au questionnaire et contribuer à la création de notre futur centre de loisirs mutualisé.

Cinq nouvelles tables en bois pour l'école

Les élèves du CAP Menuiserie du lycée professionnel Hector Berlioz de La Côte Saint-André ont réalisé dans le cadre de leur formation 5 tables en bois installées dans la pelouse de la nouvelle école et dans la cours du périscolaire. Elles ont été vernies par les parents de l'APE pendant les vacances scolaires en avril et fixées par les lycéens à leur retour de vacances.

Merci encore aux lycéens, aux parents qui ont donné de leur temps et à l'APE qui a financé ce projet !

Grâce à eux, ces tables serviront au quotidien des enfants.



Une représentation renforcée au sein de Rumilly Terre de Savoie

À la suite des élections municipales de mars dernier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a procédé à l'élection de son nouvel exécutif. C'est ainsi que Yohann Tranchant, maire de Sales, a été élu Président de l'intercommunalité. À ses côtés, Jean-Pierre Favre, maire de notre commune, a été élu 6^e Vice-Président, délégué aux Ressources Humaines et à la Mutualisation des services. Cette élection s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors du précédent mandat. La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie exerce de nombreuses compétences essentielles au quotidien des habitants : aménagement du territoire, urbanisme et habitat, développement économique, tourisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, accueil des gens du voyage, eau potable, assainissement, collecte et traitement des déchets, environnement, transition écologique, action sociale, mobilité, transports ou encore culture. Cette nouvelle responsabilité permet à Jean-Pierre Favre de siéger au Bureau de l'intercommunalité, l'instance chargée de préparer et d'orienter les décisions stratégiques du territoire. Cette présence constitue un atout pour notre commune, en lui permettant de participer directement aux arbitrages, de porter ses projets et ses préoccupations dès leur phase de réflexion et de contribuer activement à la définition des priorités intercommunales. À travers cette représentation renforcée, notre commune confirme son engagement au service du développement et de l'attractivité de l'ensemble du territoire Rumilly Terre de Savoie.



PLUi-HM

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Habitat-Mobilité

ENQUÊTE PUBLIQUE

 **DONNEZ VOTRE AVIS !**

 du **lundi 15 juin 2026**
au **vendredi 24 juillet 2026**

Sites et adresses des lieux d'enquête publique	Dates et horaires des permanences
Siège de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie 3 place de la Manufacture BP 69, 74152 Rumilly Cedex	Mardi 16 juin 2026 : de 15h à 18h Samedi 04 juillet 2026 : de 9h à 12h Mercredi 08 juillet 2026 : de 14h à 17h Vendredi 24 juillet 2026 : de 9h à 12h
Mairie de Marcellaz-Albanais 33 place de l'Albanais, 74150	Samedi 20 juin 2026 : de 9h à 12h Samedi 27 juin 2026 : de 9h à 12h Samedi 18 juillet 2026 : de 9h à 12h
Mairie de Vallières-sur-Fier 101 route d'Annecy, 74150	Mardi 23 juin 2026 : de 14h à 17h Lundi 06 juillet 2026 : de 14h à 17h Lundi 20 juillet 2026 : de 9h à 12h
Mairie de Vaulx 32 route d'Hauteville, 74150	Vendredi 26 juin 2026 : de 14h à 17h Jeudi 16 juillet 2026 : de 14h à 17h
Mairie de Massingy 1 Route du Chef-Lieu, 74150	Mardi 16 juin 2026 : de 14h à 17h Vendredi 03 juillet 2026 : de 14h à 17h Vendredi 24 juillet 2026 : de 9h à 12h

INFORMATION : Le site internet de la commune sera en maintenance quelques jours au mois de juin. N'hésitez pas à suivre nos actualités sur Facebook et Panneau Pocket.

Retrouvez notre vie locale sur l'application gratuite Panneau Pocket. Vous recevrez en temps réel les notifications des actualités de notre commune.

Bulletin Municipal - Juin 2026

Chères Marigniennes, chers Marigniens,

Le mois de mars a marqué l'ouverture d'un nouveau mandat municipal. Vous avez été nombreux à participer aux élections et à renouveler votre confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je tiens à vous remercier chaleureusement pour cette confiance renouvelée. Cette nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années, avec la volonté de poursuivre le développement harmonieux de notre commune et d'améliorer encore la qualité de vie à Marigny Saint-Marcel.

Dans les pages de ce bulletin d'information, vous découvrirez la composition de votre nouvelle équipe municipale ainsi que les missions confiées à chacun de vos élus au sein des différentes commissions communales. Ces commissions sont d'ores et déjà à l'œuvre afin de faire avancer les projets qui façonneront l'avenir de notre village. Parmi les projets de ce mandat figure la création d'un centre de loisirs pour accueillir les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ce besoin, exprimé depuis plusieurs années par de nombreuses familles, peut désormais être étudié concrètement. J'ai ainsi souhaité engager une réflexion commune avec les maires de Bloye, Massingy et Moye afin de construire un projet mutualisé répondant aux attentes de notre territoire. Afin d'en mesurer précisément les besoins, un questionnaire est joint à ce bulletin. Je vous remercie par avance du temps que vous consacrerez à y répondre.

Parallèlement, nous lancerons prochainement le projet de réaménagement du site de la Fruitière, aux abords de la salle des fêtes. L'objectif est de créer un véritable lieu de vie intergénérationnel, avec des espaces de jeux pour les enfants, des aménagements favorisant la convivialité et des lieux de rencontre ouverts à tous. Les associations et les habitants seront associés à cette réflexion afin que ce projet soit construit collectivement et réponde au mieux aux attentes de chacun.

À l'approche de la période estivale, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, de belles vacances pour ceux qui auront la chance d'en profiter, ainsi que de nombreux moments de partage en famille et entre amis.

Mairie de Marigny- Saint-Marcel

30 allée Jean du Noyer de Leschraines
74150 Marigny-Saint -Marcel

Tel. 04.50.01.17.12
mairie@marignystmarcel.fr

Site Internet
<https://marignysaintmarcel.fr>

Horaires d'ouverture
Le mardi : **8h00 à 11h30**
13h30 à 19h00
Le jeudi : **13h30 à 18h00**

 Commune de Marigny - Saint - Marcel

Jean-Pierre Favre
Maire de Marigny-Saint-Marcel
Vice-président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie